

Le Conseil,

Vu le rapport du 9 décembre 1999, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté ne délibérera pas sur le budget primitif 2000 avant le 31 décembre 1999. Pour permettre le fonctionnement des services, le paiement des annuités de la dette et la poursuite de la réalisation des investissements conformément au plan de mandat, je vous propose l'ouverture de crédits provisoires pour le budget principal. Ceux-ci seront annulés et remplacés par les crédits du budget primitif dès son adoption.

Conformément à la réglementation (article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales), les crédits provisoires peuvent être ouverts :

- dans la limite du budget de l'année précédente pour la section de fonctionnement (soit une prévision de 3 680,5 MF en mouvements réels),
- pour permettre le paiement des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget,
- dans la limite du quart des crédits ouverts en dépenses d'investissement, l'année précédente, ou dans la limite des crédits de paiement prévus par la délibération d'ouverture d'autorisation de programme, c'est-à-dire pour ce qui concerne la communauté urbaine de Lyon dans la limite des autorisations votées le 8 juillet dernier pour l'année 2000, soit une charge nette totale de 2 748,1 MF ;

B - Propose de délibérer comme suit :

Vu ledit dossier ;

Vu l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales ;

Où l'avis de sa commission finances et programmation ;

DELIBERE

1° - Approuve l'ouverture des crédits provisoires tels que récapitulés par chapitre dans le tableau ci-dessous.

Ouverture de crédits provisoires pour 2000 - dépenses de fonctionnement (total prévision 1999 : 3 680,522 MF) - tableau n° 1

Comptes	Chapitres	Montants
011	charges à caractère général	1 122 872 570
012	charges du personnel	897 764 992
014	atténuation des produits	19 000 000
656	frais de fonctionnement des groupes d'élus	3 257 000
66	charges financières	283 733 469
total		2 326 628 031

Ouverture de crédits provisoires pour 2000 - dépenses d'investissement - tableau n° 2

Comptes	Chapitres	Montant des dépenses	Montant des recettes
13	subventions d'investissement		212 562 700,00
16	remboursement d'emprunts	380 470 500,00	
20	immobilisations incorporelles	79 448 474,00	
21	immobilisations corporelles	431 236 000,00	
23	immobilisations en cours	1 566 327 423,00	454 080 925,00
458100/458200	acquisitions foncières pour tiers	20 000 000,00	20 000 000,00
458101/458201	Lyon 5° parc des hauteurs	250 000,00	250 000,00
458103	Rochetaillée sur Saône Place F. Lacroix	525 000,00	
458110/458210	Lyon 3° P.A.E. Vilette Paul Bert	361 800,00	250 000,00
458115/458215	Lyon 7° implantation de l'ENS	290 000 000,00	290 000 000,00
458117/458217	St Genis Laval places Jaboulay et Joffre	270 000,00	270 000,00
458122/458222	Pierre-Bénite DSU quartier Haute Roche	1 150 000,00	1 550 000,00
458124/458224	Rillieux la Pape DSU ville nouvelle	500 000,00	2 235 000,00
458125/458225	Rillieux la Pape D.S.U ville nouvelle	4 350 000,00	2 400 000,00
458127/458227	Vaulx en Velin D.S.U.	16 500 000,00	7 850 000,00
458128/458228	Vénissieux D.S.U.	1 000 000,00	4 900 000,00
458129/458229	St Genis Laval D.S.U. le Champlong	2 500 000,00	1 000 000,00
458132/458232	Limonest Hôtel de ville	3 220 000,00	3 220 000,00
458133/458233	Lyon 7° parc de Gerland	59 000 000,00	27 000 000,00
458140/458240	Bron D.S.U.	2 000 000,00	615 000,00
458142/458242	Vénissieux places Sublet et Barbusse	3 960 000,00	3 960 000,00
458143/458243	Oullins rue d'Orsel - Square Résistance	600 000,00	600 000,00
458144/458244	Ste Foy les Lyon place F. Millou	930 000,00	930 000,00
458146	Bron développement urbain Parilly	500 000,00	
458147/458247	Bron développement social urbain Parilly	481 000,00	210 000,00
458148/458248	Fontaines sur Saône DSU	1 214 000,00	525 000,00
458149	Rillieux la Pape DSU ville nouvelle	1 000 000,00	
458150/458250	Villeurbanne DSU Saint Jean	1 800 000,00	400 000,00
458152	Lyon 7° implantation de l'ENS	91 000 000,00	
458154/458254	réseau intermédiaire	840 000,00	750 000,00
458156/458256	Lyon 8° DSU Langlet Santy	1 700 000,00	1 225 000,00
458158/458258	Vénissieux DSU	750 000,00	1 800 000,00
458162/458262	Lyon 7° boulevard scientifique	1 700 000,00	1 700 000,00
458163/458263	Ecully place de la Libération	4 300 000,00	4 300 000,00
458164/458264	Lyon 2° place Bellecour	1 000 000,00	1 000 000,00
458165/458265	Oullins place Roger Salengro	517 000,00	517 000,00
total		2 590 930 697,00	833 537 925,00

2 - Dit que ces crédits sont exécutoires par le comptable public dans leur montant au niveau du chapitre.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,